RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01437
Numéro SIREN : 534 236 351
Nom ou dénomination : ABELLE

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/013624

ABELLE SAS **05/03/2019 10:07:34**

Bilan Actif

État exprimé en €

				Du 01/01/2018 Au 31/12/2018					Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
				Brut		Amortis. Provisions	Net		Net
		Capital souscrit non appelé (I)	AA						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles	Frais d'établissement	AB		AC				
		Frais de recherche et de développement	AD		AE				
		Concessions brevets droits similaires	AF	550,00	AG	550,00			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes	AL		AM				
	Immobilisations Corporelles	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques,mat et outillage indus.	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	5 426,77	AU	2 774,67	2 652,10		
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	Immobilisations Financières	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières	BH		BI				
		TOTAL (II)	BJ	5 976,77	BK	3 324,67	2 652,10		0,00
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En-cours de production de biens	BN		BO				
		En-cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
		Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	Créances	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	5 650,00	BY		5 650,00		2 500,00
		Autres créances (3)	BZ	22 099,43	CA		22 099,43		15 766,89
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC				
	Divers	Valeurs mobilières de placement	CD		CE				
		Disponibilités	CF	6 752,22	CG		6 752,22		9 638,36
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH		CI				
		TOTAL (III)	CJ	34 501,65	CK	0,00	34 501,65		27 905,25
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL						
		Primes et remboursement des obligations (V)	CM						
		Ecarts de conversion actif (VI)	CN						
		TOTAL ACTIF	CO	40 478,42	1A	0,00	37 153,75		27 905,25

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Bilan Passif

État exprimé en €			Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA	1 000,00	1 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statuaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG		
	Report à nouveau	DH	24 665,63	17 474,04
	Résultat de l'exercice	DI	2 880,67	7 191,59
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK		
	Total des capitaux propres	DL	28 546,30	25 665,63
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	Total des capitaux propres	DO		
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	Total des provisions	DR	0,00	0,00
Dettes	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	7 734,00	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	59,23	1 771,89
	Dettes fiscales et sociales	DY	814,22	467,73
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	Total des dettes	EC	8 607,45	2 239,62
	Ecarts de conversion passif	ED		
TOTAL PASSIF		EE	37 153,75	27 905,25

Renvois				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

				France		Exportation		Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		FA	134 803,81	FB		FC	134 803,81	146 197,14
	Production vendue	Biens	FD		FE		FF		
		Services	FG	12 981,99	FH		FI	12 981,99	17 650,50
	Montant net du chiffre d'affaires		FJ	147 785,80	FK		FL	147 785,80	163 847,64
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subvention d'exploitation						FO		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ		
	Total des produits d'exploitation (2)						FR	147 785,80	163 847,64
Charges d'exploitation	Achats de marchandises						FS	94 968,88	90 817,87
	Variation de stock						FT		
	Achats de matières et autres approvisionnements						FU		
	Variation de stock						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	37 176,07	41 776,85
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 232,00	1 205,00
	Salaires et traitements						FY	7 833,44	17 840,20
	Charges sociales du personnel (10)						FZ	2 581,62	2 765,01
	Dotation d'exploitation	Sur immobilisations	- Dotations aux amortissements				GA		
			- Dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE		-1,88
	Total des charges d'exploitation (4)						GF	143 792,01	154 403,05
RESULTAT D'EXPLOITATION							GG	**3 993,79**	**9 444,59**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI		
Produits financiers	De participations (5)						GJ		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transfert de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers						GP	0,00	0,00
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Diffférences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières						GU	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER							GV	0,00	**0,00**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS							GW	3 993,79	**9 444,59**

Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en **€**

			Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**3 993,79**	**9 444,59**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA		
	Sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7)	HD	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE	34,12	17,00
	Sur opérations en capital	HF		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH	34,12	17,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	-34,12	-17,00
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK	1 079,00	2 236,00
TOTAL DES PRODUITS		HL	147 785,80	163 847,64
TOTAL DES CHARGES		HM	144 905,13	156 656,05
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	2 880,67	7 191,59

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
(2)	Dont	produits de locations immobilières				HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1G	
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP	
		- Crédit-bail immobilier				HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX	
(9)	Dont transferts de charges					A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires		A9	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)					RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					RD	

(7) Détails des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détails des produits et charges sur excercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

ABELLE SAS
Société par actions simplifiée à capital variable de 1.000 €
Siège social : 11 rue Puits Buffet – 38450 Vif
Siret 534 236 351 00019 Grenoble - Ape 4329

***

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Le vingt-deux juin,
A dix-neuf heures,

Les associés de ABELLE SAS, société par actions simplifiée à capital variable de 1.000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au : 11 rue Puits Buffet – 38450 Vif, sur convocation de la présidence.

SONT PRESENTS :

- Monsieur BELLE Alain, actionnaire, PDG, propriétaire de cinquante parts
ci,..... 50
- Madame CIMADOMO Isabella, actionnaire, propriétaire de cinquante parts
ci,..... 50

TOTAL : CENT parts, ci..... **100**

actionnaires de la Société et représentant en tant que tel plus des trois-quarts des actions émises par la Société.
L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par Monsieur BELLE Alain, PDG actionnaire.
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la présidence,

- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion établi par la gérance,

- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.
Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de 2.880,67 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2.880,67 €
Report à nouveau créditeur :	2.880,67 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet

1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le PDG et les actionnaires.

Pour copie certifiée conforme.

A Vif, le 22 juin 2019,

Le PDG, Alain BELLE

